

MAIRIE
de
CANGEY
37530

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le seize du mois de décembre à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CANGEY, étant assemblés en réunion ordinaire, à la salle des Fêtes, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves ROSSE.

Etaient présents : MM. ROSSE, LENA, SIMON, MALENFANT, CHARTIER
MMES BARRITAU, RETIF, GAURON, FAVREAU, ROBINET,
BORDIER-BONNEAU (arrivée à 20h15 après le vote des délibérations 52, 53,
54, 55, 56)

Absents excusés : Mme FLOURIOT,
Mrs AUDEBERT, LUCIEN, LAHAYE

Date de la convocation : 10 décembre 2020

Secrétaire de séance : Florence FAVREAU

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 10 (11 à compter de 20h15)

Nombre d'exprimés : 10 (11 pour les délibérations 57, 58, 59)

Délibération n°2020 – DECEMBRE 52

OBJET : vote du huis clos

Vu l'article L2121-18 du CGCT : sur la demande de trois membres ou du maire, le Conseil Municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité de se réunir à huis clos compte tenu de la crise sanitaire actuelle.

Délibération n°2020 – DECEMBRE 53

OBJET : MODIFICATION DE CREDIT N°2/2020

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir des crédits afin de rembourser un trop perçu de la taxe d'aménagement Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de procéder aux virements de crédits suivants :

Compte 21568 – opération 201905 borne incendie rue des marais - 4 734.57 €

Compte 10226 – Taxe d'aménagement + 4 734.57 €

Délibération n°2020 – DECEMBRE 54

OBJET : AVENANT n° 1 A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA CCVA ET LA COMMUNE DE CANGEY POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET DES ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DES SOLS

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la convention passée avec la Communauté de Communes du Val d' Amboise relatif à l' instruction des actes d'urbanismes est arrivée à échéance au 1^{er} janvier 2020.

Lors du conseil communautaire du 22 octobre 2020, il a été approuvé le projet d'avenant de prolongation aux conventions entre les 14 communes et la Communauté de Communes du Val d'Amboise. Cette prolongation permettra à la Communauté de Communes du Val d'Amboise et aux communes de rediscuter d'une éventuelle évolution de cette prestation pour les années à venir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER l'avenant N° 1 ci-annexé valant reconduction pour régularisation de la convention initiale à partir du 1er janvier 2020 jusqu'au 30 juin 2021.
- D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer l'avenant.

Délibération n°2020 – DECEMBRE 55

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FDSR (FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE) – ACHAT D'UN VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Monsieur le Maire indique que le camion des services techniques présente des signes de faiblesses inquiétants.

Il propose de prévoir l'achat d'un nouveau véhicule et de demander la subvention du FDSR socle pour l'année 2021.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE

-De solliciter au titre du fonds départemental de solidarité rurale, l'opération suivante et adopte le plan de financement tel qu'il est présenté ci-dessous :

Montant prévisionnel de l'achat : 33 333.34 € HT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
TOTAL HT	33 335.00 €	FDSR socle 2021	10 583.00 €
TOTAL TTC de la dépense	40 002.00 €	RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE TTC	29 419.00 €

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2021.

Délibération n°2020 – DECEMBRE 56

OBJET : Voirie du lotissement les vilaines - DEMANDE DE SUBVENTION FDSR (FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Départemental rattrape les subventions non utilisées de 2018 pour un montant de 10 583 € et de 2020 pour un montant de 4807 € dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale.

Monsieur Le Maire propose de présenter le dossier de travaux de voirie du lotissement des vilaines ;

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE

-De solliciter au titre du fonds départemental de solidarité rurale, l'opération suivante et adopte le plan de financement tel qu'il est présenté ci-dessous :

Montant prévisionnel des travaux : 33 377.60 € HT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
TOTAL HT	33 377.60 €	FDSR 2018	10 583.00 €
		FDSR reste 2020	4 807.00 €
TOTAL TTC de la dépense	40 053.12 €	RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE TTC	24 663.12 €

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2021.

Délibération n°2020 – DECEMBRE 57

OBJET : OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - SIGNATURE DU BAIL ORANGE – POUR L'EMPLACEMENT DE L'ANTENNE RELAIS

L'emplacement de l'antenne relais Orange a été défini et sera située sur la parcelle ZW 45. Il convient de signer une convention d'occupation pour définir les conditions dans lesquelles la commune met à disposition les emplacements techniques nécessaires pour l'implantation, la mise en service et l'exploitation des équipements techniques par la Société Orange.

L'emprise totale de l'équipement technique présent sur la parcelle est de 60 m² environ.

Le bail est signé pour une durée de 12 années.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ACCEPTE la redevance annuelle proposée par Orange, soit 3000 € nets toutes charges incluses
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le Bail d'occupation par Orange dans le cadre de la mise en place de l'antenne relais sur le terrain communal
- INSCRIT au budget 2021 la recette correspondante.

Délibération n°2020 – DECEMBRE 58

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – EMBLACEMENT D'UN COMMERCE AMBULANT

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu une demande d'emplacement avec électricité pour l'installation d'un food truck, chaque samedi soir, à la Charrière.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir fixer une redevance hebdomadaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de fixer une redevance de 2 € par jour d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2021.
- d'imputer cette recette trimestriellement à l'article 70388 du budget communal.

Délibération n°2020 – DECEMBRE 59

OBJET : AVIS CONCERNANT L'EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BLOIS AGGLOPOLYS

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par arrêté interpréfectoral en date du 13 novembre 2020, Monsieur Le Préfet de Loir-et-Cher et Madame La Préfète d'Indre-et-Loire ont

prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale pour le plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de blois sur 36 communes du Loir-et-Cher, et sur 2 communes d'Indre-et-Loire dont Cangey. Pour rappel l'enquête publique se déroule du jeudi 10 décembre 2020 au lundi 11 janvier 2021, le dossier d'enquête est consultable au secrétariat de la Mairie de CANGEY. Un commissaire enquêteur sera présent en Mairie, le mardi 22 décembre de 9h à 12h. Conformément à l'article L.123-9 du Code de l'Environnement, le conseil municipal est appelé à donner son avis.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- émet un avis favorable concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys. 8 pour/ 0 contre/3abstentions

Patricia BORDIER BONNEAU demande si la collectivité ne pourrait pas investir pour l'année prochaine dans des illuminations de Noël afin de décorer d'autres endroits de la commune ? Benoit SIMON répond que des crédits seront proposés au budget d'investissement 2021.

Florence GAURON a constaté qu'il y avait de nombreux nids de frelons sur la commune. Jean Michel LENA souligne que Monsieur DENIAU, vice-président délégué à la « transition énergétique, au PCAET, environnement, transport, mobilité » de la CCVA, a évoqué le problème lors de leur dernière commission. Il va présenter à un prochain conseil communautaire, un projet d'action collective pour lutter contre les frelons asiatiques.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un mail de Madame BASSINET lui demandant de surseoir à la décision de supprimer les places de stationnement rue de la Loire et de créer une commission de sécurité composée d'élus et de citoyens afin que des solutions pérennes soient démocratiquement trouvées pour réduire la vitesse des automobilistes. Après réflexion, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à ces demandes.

En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de cérémonie des vœux du Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Récapitulatif de la séance du 16 décembre 2020
--

Délibération n°2020 – DECEMBRE 52 :

Vote du huis clos

Délibération n°2020 – DECEMBRE 53

Modification de crédit n° 2/2020

Délibération n°2020 – DECEMBRE 54 :

Avenant n° 1 à la convention de prestation de service entre la CCVA et la commune de CANGEY pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols

Délibération n°2020 – DECEMBRE 55 :

Demande FDSR – achat d'un véhicule pour les services techniques

Délibération n°2020 – DECEMBRE 56 :

Demande FDSR – voirie lotissement les vilaines

Délibération n°2020 – DECEMBRE 57 :

Occupation du domaine public – signature du bail orange pour l'emplacement de l'antenne relais téléphonie mobile

Délibération n°2020 – DECEMBRE 58 :

Redevance d'occupation du domaine public – emplacement d'un commerce ambulant

Délibération n°2020 – DECEMBRE 59 :

Avis concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents le présent registre des délibérations.

Liste des membres présents :

ROSSE Yves

BARRITAUULT Lise

LENA Jean Michel

RETIF Ghislaine

SIMON Benoit

GAURON Florence

CHARTIER Franck

ROBINET Martine

MALENFANT Pierrick

BORDIER-BONNEAU Patricia

FAVREAU Florence